

Le secteur de la microfinance dans l'UMOA depuis 1992

I – Le cadre juridique

La crise du système bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a notamment conduit à la disparition de la plupart des institutions nationales de financement du développement, compromettant ainsi le financement de l'investissement et de la production, en particulier dans le secteur rural et dans le domaine des petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, du fait de l'inadéquation des services offerts par les banques et établissements financiers, certains ménages à revenus modestes mais également les secteurs de l'économie tels que l'agriculture, l'élevage et de la pêche, ont difficilement accès aux sources conventionnelles de financement.

Face à cette situation, les Autorités de l'UMOA ont convenu de procéder, au cours de l'année 1989, à une réforme de la politique de la monnaie et du crédit. Au rang des priorités définies, figurait la diversification du paysage bancaire, en favorisant l'émergence et le développement d'institutions alternatives de financement du développement.

Plusieurs études et séminaires ont été organisés autour de cette problématique dans les pays de la sous-région. Dans ce cadre, s'est tenu à Dakar du 10 au 12 février 1992, dans les locaux du Siège de la BCEAO, un séminaire régional organisé par le projet ATOBMS (Projet d'Assistance Technique aux Opérations Bancaires Mutualistes au Sénégal).

Cette rencontre avait pour objectif de parachever les travaux de la cellule de réflexion créée pour contribuer à l'émergence d'un réseau bancaire mutualiste au Sénégal. Le thème de l'atelier était le suivant : « la proposition d'un cadre juridique adapté pour un réseau de caisses populaires d'épargne et de crédit : le cas du Sénégal ». Ces assises ont regroupé des participants de divers organismes internationaux d'intervention, des représentants des administrations des Etats membres de l'UMOA, ainsi que de la BCEAO.

En marge du séminaire, lors d'une audience accordée par le Gouverneur de la BCEAO à Monsieur BELAND, Président du Mouvement Desjardins, l'éventualité d'un appui de la coopération canadienne pour élaborer une réglementation sur les mutuelles d'épargne et de crédit à l'échelle de l'UMOA a été abordée.

La principale recommandation du séminaire demandait que les réflexions sur les éléments fondamentaux d'un cadre juridique adapté pour les caisses d'épargne et de crédit dans l'ensemble de l'UMOA, soient approfondies sous l'égide de la BCEAO, afin d'harmoniser la législation en la matière. Selon les termes de référence de cette mission, il s'agissait essentiellement de l'élaboration d'une loi-cadre et des décrets y afférents en s'assurant de la participation des principaux intervenants concernés et en contribuant à la diffusion de l'information sur la réglementation et ses mécanismes de contrôle.

En juin 1992, la Société Développement International Desjardins (SDID) a signé avec la BCEAO un protocole d'accord pour l'exécution du Projet d'Appui à la Réglementation sur les Mutuelles d'Epargne et de Crédit – UMOA (PARMEC – UMOA) sur financement de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI).

Les activités du PARMEC ont démarré le 26 juin 1992 avec comme activité principale l'élaboration du cadre juridique spécifique. Préalablement à l'élaboration des textes réglementaires, il a été procédé à une analyse des législations sur les coopératives en vigueur dans les sept pays de l'UMOA ainsi que celles du Burundi, du Cameroun, de Madagascar, du Rwanda et du Zaïre, puis à une étude comparative des législations sur les coopératives d'épargne et de crédit en Allemagne, aux Etats-Unis, en France et au Québec.

L'élaboration du cadre juridique a porté sur la proposition des textes ci-après :

- projet de loi-cadre portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit ;
- projet de décret d'application ;
- modèles de statuts et de règlement intérieur.

Les projets de loi-cadre et de décret ont été adoptés au terme de concertations nationales et régionales, par le Conseil des Ministres de l'UMOA le 17 décembre 1993.

Ces textes ont été ensuite transmis aux instances nationales en vue de leur insertion dans l'ordre juridique interne de chacun des Etats membres.

Le premier pays à adopter le projet de loi-cadre fut le Mali, le 15 août 1994. Cette adoption s'est échelonnée entre août 1994 et janvier 1998.

Au cours de la période 1994 - 1996, pour tenir compte de la diversité des organisations et structures exerçant dans la sous-région, un deuxième texte réglementaire (le projet de convention-cadre) a été élaboré et soumis à l'appréciation des acteurs concernés de même que les projets d'instructions de la Banque Centrale précisant les modalités de mise en œuvre de certaines dispositions (supports de collecte de l'information financière, périodicité de transmission des données et règles de provisionnement). Le texte de la convention-cadre a été adopté en juillet 1996 par le Conseil des Ministres de l'Union, consacrant ainsi la reconnaissance de la diversité des expériences autorisées à exercer.

L'adhésion de la Guinée Bissau à l'UMOA en 1997 a élargi le champ d'intervention du projet et introduit de nouvelles exigences en termes de traduction des documents en portugais.

En mars 1998, le dispositif réglementaire a été complété par la publication des instructions de la Banque Centrale qui standardisent la forme, le contenu et la période d'arrêté des comptes et de transmission de l'information financière dans les Etats membres de l'Union, de même que les définitions des notions de court, moyen et long termes, les règles de provisionnement des créances en souffrance, le contenu des rapports annuels et le plan de compte d'enregistrement des opérations des SFD.

Depuis décembre 2001, il a été entrepris des démarches auprès de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), des concertations en vue de faire prendre en considération, par l'OHADA, la spécificité de la microfinance en matière de prise de garantie, de voie d'exécution et des formes juridiques autorisées à effectuer des opérations de collecte de l'épargne et/ou d'octroi de crédit.

Ces initiatives se sont concrétisées par le lancement, en juillet 2002, du processus d'élaboration d'un Acte Uniforme sur les Sociétés Coopératives et Autres Formes de SFD dont la finalisation est escomptée au cours de l'année 2003.

II – Renforcement des capacités, information et sensibilisation

Le PARMEC au cours de sa première phase, avait pour mandat de concevoir le cadre juridique spécifique à la finance décentralisée dans les Etats membres de l'UMOA et de vulgariser son contenu notamment par le biais de formation.

La deuxième phase du PARMEC (1997-2002) a mis l'accent sur l'application effective de la réglementation spécifique et le renforcement de l'institutionnalisation de la concertation initiée au cours de la période 1992-1996 d'où la dénomination de cette phase « Appui à l'Application de la Réglementation des Coopératives d'Epargne et de Crédit » (PARMEC / AARCEC). Les actions de renforcement de capacité au cours de cette phase ont été articulées autour d'initiatives s'adressant aussi bien aux agents des structures ministérielles de suivi de l'application de la réglementation, ainsi qu'à ceux de la BCEAO.

Les thèmes ont notamment porté sur la procédure de délivrance des autorisations d'exercice, les techniques d'inspection et le traitement de l'information financière.

En outre, pour favoriser l'expansion des Systèmes Financiers Décentralisés, la BCEAO a mis en place un autre programme d'appui au secteur en 1992 avec le concours du BIT et de la Coopération Allemande. Ce projet a été dénommé Programme d'Appui aux Structures Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit (PASMEC).

Le PASMEC avait entre autres missions, d'œuvrer à une meilleure connaissance du secteur de la finance alternative en identifiant, dans un premier temps, les acteurs, leurs attentes et leurs politiques d'intervention et en mettant ensuite à leur disposition l'information disponible.

Ce volet présente un intérêt majeur aussi bien en matière d'interventions (choix des institutions, identification des populations cibles, niveaux des ressources et des emplois) que de suivi du secteur.

Les autres actions du PASMEC consistaient à :

- favoriser la concertation et l'échange d'informations et d'expériences entre les acteurs (appui à la concertation) ;
- promouvoir les actions de renforcement des capacités des ressources humaines des institutions financières décentralisées ;
- appuyer financièrement ou au plan technique, des institutions de microfinance dont les moyens restent modestes en vue de renforcer leur capacité d'intervention.

Ces objectifs assignés dès le départ, au PASMEC, ont été maintenus tout au long du déroulement du programme compte tenu de leur pertinence. Un intérêt particulier a été mis toutefois sur l'examen des attentes des bénéficiaires des prestations des institutions de microfinance et les petites et moyennes entreprises au cours de la phase II du projet.

De manière spécifique les actions de formation, d'information et de sensibilisation ont été privilégiées pendant toute la durée des deux projets d'appui au secteur de la finance décentralisée. Les principales interventions ci-après ont été effectuées au cours de la période sous-revue:

- formation et perfectionnement des agents des structures de suivi des ministères ;
- formation et perfectionnement des cadres de la BCEAO ;
- formation des responsables des SFD ;
- organisation de stages de perfectionnement ;
- organisation de séminaires nationaux et régionaux ;
- production de matériel de formation et de sensibilisation ;
- participation à des séminaires relatifs à la microfinance.

Pendant la phase I du projet, une première série de sessions nationales de formation axées sur la réglementation a regroupé 156 intervenants représentant 119 organisations, au cours des mois d'avril et mai 1994. La première série de session de formation à la carte a eu lieu en novembre 1994, au niveau de chaque pays de l'UMOA pour les agents des Ministères des Finances. Une session régionale de formation a en outre été organisée à Dakar en juin 1994, pour les mêmes agents, sur le cadre juridique des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit.

Les mécanismes de contrôle et les états financiers harmonisés ont fait l'objet de sessions nationales de formation qui ont regroupé 140 représentants provenant de 97 institutions.

Deux autres sessions nationales de formation ont été organisées au profit des intervenants, au cours des mois d'avril et mai 1995 sur les mécanismes de contrôle et les ratios prudentiels et, au cours des mois d'avril et mai 1996, sur l'importance de la protection de l'épargne.

Les agents des Ministères de tutelle ont en outre participé en novembre 1995, à un atelier régional, ainsi qu'à une mission de formation et d'observation au Canada en mai-juin 1996.

Un programme de visite et de stages-terrain a été organisé au profit de treize agents provenant de l'ensemble des Ministères à l'exception de la Guinée-Bissau, qui n'était pas membre de l'UMOA à cette période. Ce programme avait pour objet de leur permettre de se familiariser avec les spécificités du secteur de la finance décentralisée.

La phase II du projet a fait une large place à la formation des intervenants en mettant toutefois un accent particulier sur celle des agents des Ministères des Finances.

Dans le cadre du suivi de l'application de la réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit, des ateliers de formation ont été organisés entre le 8 mai et le 3 juillet 1999, à l'initiative de la BCEAO, à l'intention des institutions de financement décentralisées (SFD) des pays membres de l'UMOA. Les ateliers qui se sont tenus au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire au Mali et au Sénégal, ont regroupé 180 participants représentant 126 institutions de microfinance. Les réunions de Ouagadougou et de Cotonou, outre les représentants des institutions nationales, ont regroupé ceux du Niger et du Togo.

Au cours de cette phase, l'accent a été mis sur la préparation de modules centrés autour des aspects réglementaires, notamment la production de l'information financière.

Au niveau des Ministères des Finances, près d'une cinquantaine d'agents ont suivi des modules sur les procédures d'instruction des demandes d'agrément, l'analyse des états financiers ainsi que sur la méthodologie d'inspection des SFD.

Les représentants des SFD n'ont pas été en reste puisque plus de cinq cents d'entre eux ont été associés à des sessions d'information et de formation sur le cadre juridique et l'information financière au cours de la période sous-revue.

Pour la mise en œuvre du programme de formation des formateurs, le PASMEC a confié à l'ISPEC l'organisation et la conduite de trois sessions de formation tenues à Dakar et à Cotonou en 1997, puis à Abidjan en 1998. L'objet de cette initiative qui s'adressait à 22 représentants de SFD de la sous-région était de leur permettre d'élaborer des plans internes de formation.

Sur le plan régional, un séminaire s'est déroulé à Dakar en mars 1998 pour faire le point de l'application des textes réglementaires.

Un séminaire d'information sur les procédures d'intervention des projets d'appui de la BCEAO a eu lieu à Saly Portugal en janvier 2000, regroupant les responsables des structures ministérielles de suivi et les correspondants de la BCEAO.

Un séminaire sur la collecte des statistiques des SFD et un atelier sur la surveillance des SFD ont eu lieu à Abidjan, respectivement du 28 au 29 janvier 2002, puis du 30 janvier au 1^{er} février 2002.

La BCEAO a en outre participé à Yamoussoukro du 10 au 14 juin 2002 à un atelier de formation organisé par la Direction Générale du Trésor de la Côte d'Ivoire en faveur des Chefs de service de Microfinance et des responsables des Trésoreries Départementales.

Du 22 au 25 juillet 2002, un séjour d'information, a été organisé à Dakar à l'attention des nouveaux responsables des structures ministérielles de suivi des SFD du Bénin, du Mali et du Niger.

Une session de formation en faveur des acteurs de la microfinance sur le cadre juridique s'est tenue à Bissau du 13 au 19 novembre 2002. Elle a regroupé une quarantaine de participants (dirigeants, formateurs et animateurs des SFD et agents du Ministère des Finances).

Bilan des activités de formation

Sur le plan national

| Phase | Année | Activités | Bénin | Burkina | C. d'Ivoire | Mali | Niger | Sénégal | Togo | Total |
|----------|--|---|-------------------|-------------------|--------------------------------|----------------------|----------------|-------------------|---|---------------------|
| | | | <i>Cotonou</i> | <i>Ouaga</i> | <i>Abidjan</i> | <i>Bamako</i> | <i>Niamey</i> | <i>Dakar</i> | <i>Lomé</i> | Nb Pers (Nb Org) |
| I | 1994 | Session de formation (N°1) | 9 et 13 Mai | 9 et 13 Mai | 16 et 19 Mai | 2 et 6 Mai | 2 et 6 Mai | 11 et 15 Avril | 16 et 19 Mai | |
| | | <i>Nb de Pers (Org)</i> | 24 (21) | 15 (12) | 26 (17) | 23 (14) | 23 (14) | 20 (15) | 22 (17) | 156 (119) |
| | Session de formation à la carte (1^{ère} série) <i>Ministères de tutelle</i> | 17 et 18 Novembre | 14 et 15 Novembre | 25 et 26 Novembre | 25 et 26 Octobre | 9 et 10 Novembre | 3 Novembre | 21 et 22 Novembre | En générale 2 ou 3 agents par pays | |
| | 1995 | Session de formation (N°3) | 12 et 13 Avril | 26 et 27 Avril | 31 Mai et 1 ^{er} Juin | 17 et 18 Mai | 19 et 20 Avril | 4 et 5 Mai | 24 et 25 Mai | |
| | | <i>Nb de Pers (Org)</i> | 29 (22) | 15 (12) | 28 (11) | 19 (12) | 6 (6) | 28 (19) | 15 (15) | 140 (97) |
| | Session de formation à la carte (2^{ème} série) <i>Ministères de tutelle</i> | 10 et 14 Avril | 24 et 28 Avril | 29 Mai et 2 Juin | 15 et 19 Mai | 17 et 21 Avril | 2 Mai | 22 et 26 Mai | En générale 2 ou 3 agents par pays | |
| 1996 | Session élargie de formation sur la protection de l'épargne* (N°5) | 24 et 25 Avril | 22 Avril | 2 et 3 Mai | 11 et 12 Avril | 17 et 18 Avril | 7 et 8 Mai | 29 et 30 Avril | | |
| | <i>Nb de Pers (Org)</i> | 30(23) | 23(16) | 43(33) | 28 (22) | 8 (5) | 42 (35) | 26 (18) | 200 (152) | |
| | Session de formation à la carte (3^{ème} série) <i>Ministère de tutelle</i> | 23 Avril | 15 Avril | 2 Mai | 11 Avril | 16 Avril | 6 Mai | 26 Avril | générale ment 2 ou 3 agents par pays | |
| Phase II | 1998 | Journées d'information sur le cadre juridique <i>Nb de Pers (Org)</i> | | | | | | | | 340 (247) |
| | 1999 | Atelier sur l'information financière des SFD <i>Nb de Pers (Org)</i> | 25 au 28 Mai | 17 au 21 Mai | 10 au 14 Mai | 26 Juin 3 Juillet | Voir Burkina | 14 au 18 Juin | Couplé avec Bénin | 180 (126) |

* couplée avec la 5^{ème} série de séminaires nationaux

Sur le plan régional

| Phase | Année | Activités | Date | Objet | Participants |
|----------|-------|--|-------------------|--|--|
| Phase I | 1993 | Séminaire régional des juristes | 14 – 16 Novembre | Examen des projets de : - loi-cadre - décret d'application | Un juriste pays et un de la Banque Centrale, un de la Commission Bancaire et un du Mouvement Desjardins |
| | | Séminaire régional des intervenants | 17 – 18 Novembre | Examen des projets de : - loi-cadre - décret d'application | 80 personnes dont 55 organisations, un représentant de l'Agence de la BCEAO, un agent des Ministères des Finances, trois personnes désignées par les séminaires nationaux |
| | 1994 | Session de formation (N°2) Dakar | 8 au 10 Juin | Formation sur le cadre juridique des institutions mutualistes d'épargne et de crédit | Agents des Ministères des finances des pays membres de l'UMOA sauf celui du Niger |
| | 1995 | Session de formation (N°3) Abidjan | 20 au 22 Novembre | Programme d'appui aux Ministères de tutelle pour le suivi des institutions mutualistes d'épargne et de crédit | Agents des Ministères des finances des pays de l'UMOA |
| | 1996 | Mission technique de formation et d'observation au sein du Mouvement Desjardins au Québec | 24 Mai au 9 Juin | Visites des principales composantes de Desjardins. Exposés sur l'évolution et les modalités de fonctionnement | Agents des Ministères des Finances (2 par pays) Correspondants de la MRDM dans les Agences Principales de la BCEAO (1 par pays) Deux agents du Siège de la BCEAO (2) |
| Phase II | 1997 | Formation des responsables des services de formation des SFD de l'UMOA Dakar | Mars | Renforcement des capacités des ressources humaines sur le thème : Approfondissement du concept d'andragogie et conception des plans de formation | Deux formateurs par pays |
| | | Formation des responsables des services de formation des SFD de l'UMOA Cotonou | Juin | Renforcement des capacités des ressources humaines sur le thème : Exposé et correction des plans de formation et processus de mise en œuvre d'un plan de formation sur mesure | Deux formateurs par pays |
| | 1998 | Formation des responsables des services de formation des SFD de l'UMOA Bingerville | Juin | Renforcement des capacités des ressources humaines sur le thème : Techniques d'évaluation et bilan d'opérations | Deux formateurs par pays |
| | | Sessions de formation Ougadougou et Abidjan | Octobre | Mécanismes de contrôle | Agents des Ministères de Finances et Correspondants de la BCEAO |
| | 2000 | Séminaire d'information Saly Portugal | Janvier | Procédures d'intervention des projets d'appui de la BCEAO | Responsables des structures ministérielles de suivi et les correspondants de la BCEAO |
| | | Séminaire d'information Abidjan | Avril | Cadre juridique des SFD | Cabinets d'expertise comptable et d'audit de la sous-région |
| | | Atelier de formation Abidjan | Avril | Utilisation de l'application informatique de traitement de l'information financière | Responsables des structures ministérielles de suivi |
| | | Séminaire de formation Yamoussoukro | Juillet | Techniques d'inspection | Responsables des Structures Ministérielles de suivi, Agents chargés de l'inspection, Correspondants du Siège dans les Agences principales et Agents de la MRDM |
| | 2001 | Formation des intervenants | 13 au 16 Mars | Les procédures d'instruction des autorisations d'exercice des institutions de microfinance, l'information financière et les procédures de mobilisation des concours de la MRDM | Coordonnatrice de la SMS du Bénin |

| | | | | | |
|------|--|--|--|--|---|
| | | Session de formation | 1 ^{er} au 5 Octobre | Formation de mise à niveau | Agents des structures ministérielles de suivi des SFD et des correspondants de la MRDM dans les Agences Principales de la BCEAO (34 participants) |
| 2002 | | Séminaire sur la collecte des statistiques des SFD Abidjan | 28 et 29 Janvier | Harmonisation du contenu des agrégats utilisés dans l'UMOA avec ceux en vigueur au plan international et leur publication selon une périodicité infra-annuelle | Les principaux SFD, les correspondants de la MRDM dans les Agences Principales, les représentants du CGAP et du MBB |
| | | Atelier sur la surveillance des SFD Abidjan | 30 Janvier au 1 ^{er} Février | Examen et adoption des projets de programmes d'inspection des SMS pour l'année | |
| | | Session de formation Bissau | 13 au 19 Novembre | Le cadre juridique régissant la microfinance dans l'UMOA | Dirigeants, formateurs et animateurs des SFD et Agents du Ministère des Finances (quarantaine) |
| 2003 | | Session de formation Bissau | 17 au 21 Mars | Etats financiers harmonisés | Représentants des SFD, du Ministère des Finances et de l'Agence principale de Bissau |

III – Concertation

1 - La concertation de 1992 à 1996

Au cours de la période sous-revue, la concertation s'est organisée autour de trois principaux axes :

- l'identification des attentes des intervenants en matière de réglementation ;
- la validation des composantes ainsi que du contenu du cadre juridique ;
- l'échange de l'information avec les partenaires au développement sur les actions entreprises.

Dans le cadre de l'identification des attentes des intervenants, une mission itinérante a été organisée pendant le troisième trimestre de l'année 1992. Ces rencontres ont permis de recueillir les propositions de 247 personnes représentant 126 organisations.

Par la suite, trois séries de séminaires nationaux se sont tenus dans les Etats de l'Union pour examiner au cours de l'année 1993, le contenu des avant-projets de loi portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit, du décret d'application et des modèles de statut et de règlement intérieur. Près de 170 personnes représentant 130 institutions ont pris part à ces sessions de concertation.

Ces projets de textes ont été validés en novembre 1993, au plan régional, lors de deux rencontres, l'une regroupant des juristes de chaque Etat membre, l'autre, des représentants des participants aux séminaires nationaux, de certains partenaires au développement et des opérateurs techniques intervenants dans la sous-région.

Au terme de ce processus, les projets de textes ont été soumis à l'examen du Conseil d'Administration de la BCEAO et au Conseil des Ministres de l'UMOA en décembre 1993.

La deuxième composante du cadre juridique, à savoir le projet de convention devant régir les opérations des structures ou organisations non mutualistes ou coopératives, a fait l'objet de séances de concertation au cours des mois d'octobre et novembre 1994 et des mois d'avril et mai 1995 dans l'ensemble des Etats membres.

Sur la base des résultats de ces rencontres, un document de synthèse a été approuvé par le Conseil d'Administration de la BCEAO et le Conseil des Ministres de l'UMOA en juillet 1996.

Parallèlement à l'élaboration du texte de la convention-cadre, un troisième élément du cadre réglementaire a été conçu et soumis au même processus de validation dans le cadre de séminaires tenus dans les Etats en avril et mai 1995. Cent trente sept personnes représentant 86 organisations ont été associées à la concertation sur les états financiers harmonisés et les données à produire aux Autorités Monétaires. En mars 1998, ces éléments ont été repris sous forme d'instructions de la Banque Centrale.

Outre l'élaboration du cadre réglementaire, 200 représentants de 152 institutions de microfinance ont pris part à des ateliers nationaux en avril et mai 1996 portant sur le thème de la protection de l'épargne.

Au plan régional, cinq tables de concertation avec les partenaires au développement ont été organisés entre 1992 et 1996 pour partager l'information sur l'élaboration et la mise en œuvre du cadre réglementaire spécifique à la finance décentralisée. La dernière session qui s'est tenue en mars 1996 à Dakar, a porté sur les mesures à mettre en œuvre pour permettre aux Ministères des Finances d'exercer pleinement leurs attributions en matière de suivi du secteur.

2 – De 1997 à 2002

Au cours de la phase d'application de la réglementation, la concertation a été institutionnalisée par l'instauration de rencontres périodiques dans le cadre du suivi de la mise du programme d'appui.

Deux structures formelles de concertation ont été ainsi mises en place. Il s'agit des Comités Nationaux de Suivi du déroulement du PARMEC/AARCEC et de la table de concertation des bailleurs de fonds.

Les Comités Nationaux de Suivi (CNS) regroupaient à l'origine, des représentants de la coopération canadienne dans les Etats membres de l'Union, des Ministères des Finances, du projet AARCEC et de la BCEAO (Agence Principale et Siège). Depuis 1999, cette instance a été ouverte aux représentants des institutions de microfinance par l'intermédiaire de leurs associations professionnelles respectives, aux autres

départements ministériels intervenant dans le secteur de la microfinance et aux partenaires au développement.

Ce Comité présidé par un agent du Siège de la BCEAO, se réunit entre les mois de septembre et de décembre dans chacun des Etats membres de l'Union pour faire le bilan de la mise en œuvre du cadre juridique et examiner les projets de programme d'activités des structures ministérielles de suivi du secteur, des associations professionnelles des institutions de microfinance et des Projets d'appui de la BCEAO. Depuis 1998, cinq séries de rencontres se sont tenues dans l'ensemble des Etats.

La table de concertation des bailleurs de fonds constitue la deuxième instance formelle. Elle regroupe autour de la BCEAO, des représentants des sièges des principaux partenaires au développement intervenant dans la sous-région (AFD, ACDI, BAD, PNUD, FENU, PUFBS BOAD, Ministère de la Coopération Française, GTZ, CGAP, BIT, Banque Mondiale) depuis 1997 et la Coopération suédoise depuis 2002.

Les rencontres qui se tiennent au cours de la première semaine du mois de décembre, permettent un partage de l'information sur l'évolution du secteur dans les Etats membres de l'UMOA et l'identification d'axes de collaboration pour renforcer la complémentarité des interventions.

De 1997 à 2002, cinq rencontres se sont tenues dans les différentes capitales de l'UMOA.

En mars 2002, une rencontre spéciale a été organisée à Washington à l'initiative du CGAP et de l'ACDI sur les perspectives du secteur au cours des prochaines années et le programme régional d'appui de la BCEAO appelé à prendre la relève du PARMEC/AARCEC.

Outre ces instances formelles de concertation, d'autres initiatives ont porté sur la sensibilisation autour du cadre juridique et les projets d'appui de la BCEAO (AARCEC et deuxième phase du PASMEC). Dans ce cadre, en avril-mai et en novembre-décembre 1998 deux séries de séminaires nationaux ont permis de toucher près de 600 personnes provenant de 250 institutions des Etats membres de l'UMOA.

En mars 2002, il a été organisé à Bissau, un forum national sur la microfinance qui a regroupé au total 57 participants. Cette rencontre a permis de prendre contact avec les principaux intervenants du secteur et d'identifier leurs pratiques et attentes.

Sur le plan régional, un séminaire sur l'identification des indicateurs complémentaires de suivi des SFD et un atelier sur la surveillance des SFD se sont tenus à Abidjan du 28 janvier au 2 février 2002.

Dans le cadre des actions visant à faire prendre en considération par l'OHADA la spécificité de la finance décentralisée, deux séminaires ont été organisés entre les représentants des SFD de la sous-région et le Secrétariat permanent de l'OHADA respectivement du 24 au 26 avril 2002 à Dakar et du 25 au 26 juillet 2002 à Yaoundé.

Bilan des activités réalisées au titre du processus de concertation

Sur le plan national

| Phase | Année | Activités | Bénin <i>Cotonou</i> | Burkina <i>Ouaga</i> | C. d'Ivoire <i>Abidjan</i> | Mali <i>Bamako</i> | Niger <i>Niamey</i> | Sénégal <i>Dakar</i> | Togo <i>Lomé</i> | Total Nb Pers (Nb Org.) |
|-------|-------|--|--|--------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| | I | 1992 | Mission itinérante de prise de contact <i>Nb de Pers (Org)</i> | 12 au 16 Oct 32 (16) | 14 au 18 Sept 32 (19) | 5 au 9 Oct 49 (19) | 2 au 6 Nov 29 (13) | 20 au 25 Sept 32 (23) | 29 au 30 Oct 19 (15) | 19 au 23 Oct 49 (21) |
| 1993 | | Séminaires nationaux (1^{ère} série) <i>Nb de Pers (Org)</i> | 10 au 11 Juin 21 (15) | 7 Juin 18 (15) | 16 Juin 22 (17) | 21 au 22 Juin 20 (16) | 5 Juin 20 (15) | 2 Juin 20 (19) | 14 Juin 22 (16) | 141 (113) |
| | | Séminaires nationaux (2^{ème} série) <i>Nb de Pers (Org)</i> | 7 Oct 22 (15) | 4 Oct 18 (14) | 14 Oct 23 (21) | 18 Oct 17 (15) | 29 Sept 17 (15) | 23 Sept 26 (25) | 11 Oct 20 (16) | 143 (121) |
| 1994 | | Séminaires nationaux (3^{ème} série) <i>Nb de Pers (Org)</i> | 18 Mars 22 (17) | 11 Mars 16 (16) | 15 Mars 23 (18) | 21 Mars 27 (19) | 9 Mars 25 (20) | 7 Mars 24 (20) | 17 Mars 29 (17) | 166 (127) |

Sur le plan national (suite)

| Phase I | Année | Activités | Bénin <i>Cotonou</i> | Burkina <i>Ouaga</i> | C. d'Ivoire <i>Abidjan</i> | Mali <i>Bamako</i> | Niger <i>Niamey</i> | Sénégal <i>Dakar</i> | Togo <i>Lomé</i> | Total Nb Pers (Nb Org.) |
|----------|-------|---|------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| | 1994 | Réunions de concertation (Struc. Non mutual.) (1^{ère} série) <i>Nb de Pers (Org)</i> | 18 Nov 17 (11) | 16 Nov 17 (15) | 29 Nov 19 (15) | 27 Oct 8 (8) | 11 Nov 10 (8) | 4 Nov 11 (9) | 23 Nov 11 (7) | 93 (73) |
| | 1995 | Séminaires nationaux (4^{ème} série) <i>Nb de Pers (Org)</i> | 11 Avril 21 (13) | 25 Avril 14 (11) | 30 Mai 31 (11) | 16 Mai 16 (12) | 18 Avril 10 (7) | 3 Mai 26 (19) | 22 Mai 19 (13) | 137 (86) |
| | | Réunions de concertation (Struc. Non mutual.) (2^{ème} série) <i>Nb de Pers (Org)</i> | 10 Avril 12 (9) | 28 Avril 11 (10) | 2 Juin 11 | 15 Mai 19 (16) | 21 Avril 7 (7) | 8 Mai 15 (15) | 22 Mai 55 (34) | 119 (91) |
| | 1996 | Séminaires nationaux (5^{ème} série)* <i>Nb de Pers (Org)</i> | 24 et 25 Avril 30 (23) | 22 Avril 23 (16) | 2 et 3 Mai 43 (33) | 11 et 12 Avril 28 (22) | 17 et 18 Avril 8 (5) | 7 et 8 Mai 42 (35) | 29 et 30 Avril 26 (18) | 200 (152) |
| Phase II | 1998 | Séminaires nationaux (6^{ème} série) | 19 Octobre | 14 Octobre | 22 Octobre | 29 Octobre | 12 Octobre | 3 Novembre | 20 Octobre | 600 (250) |
| | 1999 | Comités nationaux de suivi | 4 au 9 Décembre | 30 Nov au 1 ^{er} Déc | 11 au 17 Décembre | 1 ^{er} au 4 Décembre | 25 au 27 Novembre | 22 au 23 Décembre | 9 au 11 Décembre | |
| | 2000 | Comités nationaux de suivi | 10 Novembre | 31 Octobre | 14 Novembre | 3 Novembre | 27 Octobre | 24 Octobre | 7 Novembre | |
| | 2001 | Comités nationaux de suivi | 6 Novembre | 16 Octobre | 10 Octobre | 9 Octobre | 9 Novembre | 26 Octobre | 2 Novembre | |
| | 2002 | Comités nationaux de suivi | 29 Octobre | 22 Octobre | 4 Novembre | 10 au 14 Octobre | 16 Octobre | 9 Octobre | 25 Octobre | |

* Couplés avec la série de sessions nationales de formation N°5

Sur le plan régional

| Phase | Année | Activités | Date | Objet | Participants |
|----------|-------|---|----------------|---|---|
| Phase I | 1992 | Table de concertation des bailleurs de fonds (1^{ère}) | 3 Septembre | Présentation et discussion du Projet PARMEC/UMOA | Banque Mondiale – Mission Française de coopération – BIT – FAO – ACDI – PNUD – CFD – CEE – USAID – GTZ – BCEAO – DID – Ministère Français de la Coopération |
| | | Table de concertation des bailleurs de fonds (2^{ème}) | 8 Décembre | Etat d'avancement du projet Synthèse de la mission de sensibilisation | |
| | 1993 | Table de concertation des bailleurs de fonds (3^{ème}) | 25 Juin | Examen de l'avant-projet de loi-cadre | |
| | | Table de concertation des bailleurs de fonds (4^{ème}) | 26 Octobre | Examen de l'avant-projet de loi modifié et de l'avant-projet de décret | |
| | 1996 | Table de concertation des bailleurs de fonds (5^{ème}) | 7 Mars | Survol des activités du PARMEC depuis la 4 ^{ème} réunion Mesures d'appui aux Ministères de tutelle | |
| Phase II | 1997 | Table de concertation des bailleurs de fonds Abidjan | Décembre | Présentation du PARMEC/AARCEC et de la phase II du PASMEC | Banque Mondiale – Mission Française de coopération – BIT – FAO – ACDI – PNUD – CFD – CEE – USAID – GTZ – BCEAO – DID – Ministère Français de la Coopération |
| | 1998 | Séminaire régional Dakar | Mars | Suivi de l'application de textes réglementaires | Agents des Ministères des Finances |
| | | Comité Directeur Dakar | Juin | Examen du programme d'activité du PARMEC/AARCEC | Représentants des Etats, de la BCEAO et de la Coopération Canadienne |
| | 1999 | Table de concertation des bailleurs de fonds Ouagadougou | Mars | Bilan des activités et programme de l'année à venir | Banque Mondiale – Mission Française de coopération – BIT – FAO – ACDI – PNUD – CFD – CEE – USAID – GTZ – BCEAO – DID – Ministère Français de la Coopération |
| | | Table de concertation des bailleurs de fonds Lomé | Décembre | Bilan des activités et programme de l'année à venir | Banque Mondiale – Mission Française de coopération – BIT – FAO – ACDI – PNUD – CFD – CEE – USAID – GTZ – BCEAO – DID – Ministère Français de la Coopération |
| | 2000 | Table de concertation des bailleurs de fonds Bamako | Décembre | Bilan des activités et programme de l'année à venir | Banque Mondiale – Mission Française de coopération – BIT – FAO – ACDI – PNUD – CFD – CEE – USAID – GTZ – BCEAO – DID – Ministère Français de la Coopération |
| | 2001 | Table de concertation des bailleurs de fonds Cotonou | Décembre | Bilan des activités et programme de l'année à venir | Banque Mondiale – Mission Française de coopération – BIT – FAO – ACDI – PNUD – CFD – CEE – USAID – GTZ – BCEAO – DID – Ministère Français de la Coopération |
| | 2002 | Forum National organisé par la SMS de la Guinée-Bissau | 15 Mars | Prise de contact avec les principaux intervenants du secteur en Guinée-Bissau et identification des pratiques | |
| | | Séminaire sur l'aménagement du cadre juridique OHADA Dakar | 24 au 26 avril | Démarches entreprises par les acteurs de la microfinance en vue de la prise en compte des spécificités du secteur dans l'élaboration par le Secrétariat Permanent de l'OHADA d'un Acte Uniforme relatif au droit des sociétés coopératives et mutualistes | BCEAO – BIT – BEAC – le Secrétariat Permanent de l'OHADA – la Conférence Panafricaine Coopérative |

| | | | | | |
|--|--|--|------------------|---|---|
| | | (2^{ème}) Séminaire sur l'aménagement du cadre juridique OHADA Yaoundé | 25 au 26 Juillet | Harmoniser les positions des participants, les termes de référence, la sélection des consultants, l'identification des organismes qui vont contribuer au financement des prestations des consultants et le calendrier pour l'adoption dudit Acte. | BCEAO – BIT – BEAC – le Secrétariat Permanent de l'OHADA – la Conférence Panafricaine Coopérative |
| | | Rencontre avec les partenaires au développement Dakar | 7 Octobre | Concertations initiées par la BCEAO en vue de la formulation d'un nouveau programme d'appui au secteur de la microfinance dans l'UMOA | Banque Mondiale – Mission Française de coopération – BIT – FAO – ACDI – PNUD – CFD – CEE – USAID – GTZ – BCEAO – DID – Ministère Français de la Coopération |
| | | Table de concertation des bailleurs de fonds Dakar | Décembre | Concertations initiées par la BCEAO en vue de la formulation d'un nouveau programme d'appui au secteur de la microfinance dans l'UMOA et bilan des activités de l'année 2002 | Banque Mondiale – Mission Française de coopération – BIT – FAO – ACDI – PNUD – CFD – CEE – USAID – GTZ – BCEAO – DID – Ministère Français de la Coopération |

IV – Etudes et publications

1 – Etudes

Dans le cadre de l'information des intervenants sur la mise en œuvre des programmes d'appui au secteur de la finance décentralisée et en vue de disposer d'une meilleure connaissance de son fonctionnement, il a été retenu le principe d'élaborer des publications périodiques et de faire procéder à des études spécifiques.

A cet effet, des études sur la viabilité financière des SFD ont été réalisées dans les différents pays de l'UMOA à l'exception de la Guinée-Bissau.

Sept études ont été effectuées par des cabinets d'audit de la sous-région. Elles avaient pour objectifs principaux de :

- cerner les paramètres de viabilité financière des systèmes financiers décentralisés ;
- déterminer leurs points forts et leurs points faibles ;
- proposer des indicateurs de suivi de leur pérennité.

Les résumés des conclusions et recommandations de ces différentes études sont disponibles sur le site. Elles ont été réalisées au Bénin par le Cabinet CANAL AUDIT, au Burkina par le Cabinet PROJEKTA, en Côte d'Ivoire par le Cabinet EXCO, au Mali par les Consultants Abdourhamane TOURE et Sadio SAMASSEKOU, au Niger et au Togo par le Cabinet SAFECO et au Sénégal par le Cabinet MSA.

Une étude sur l'impact des institutions de microfinance sur la pauvreté en Afrique de l'Ouest en général, et particulièrement au Sénégal, a été lancée en 2002 par la BCEAO en partenariat avec l'ACDI et le CGAP.

L'objectif de cette étude est de déterminer dans quelle mesure la vision institutionnelle d'une IMF intègre les problématiques de la pauvreté et de la fourniture de services répondant aux besoins des plus pauvres.

L'audit sur la pauvreté recherche, ainsi, à identifier comment les pratiques et les actions institutionnelles, vues à travers la politique de crédit, les produits et la qualité du service sont adaptées à la perception de la pauvreté par les IMF.

2 - Publications

Le bulletin « PARMEC Info » a été régulièrement publié dans un premier temps sur une base mensuelle, puis bimestrielle au cours de la première phase du projet. Sa publication est devenue trimestrielle au cours de la deuxième phase. Au total 57 numéros ont été publiés de 1992 à ce jour.

Le mensuel « La MRDM vous informe » créé en janvier 2001 a connu aussi une publication régulière. Il est devenu « La DSFD vous Informe » à partir de février 2003, date à laquelle la MRDM (Mission pour la Réglementation et le Développement de la Microfinance) a été érigée en DSFD (Direction des Systèmes Financiers Décentralisés). Il est actuellement à son 26^{ème} numéro (numéro d'avril 2003).

Les « banques de données » ou monographies créées en 1994 sont publiées chaque année, depuis 1997 pour tous les pays de l'UMOA à l'exception de la Guinée-Bissau. Un document synthétisant les données des Etats membres de l'Union est également confectionné et publié sur une base annuelle.

Les résumés des dernières publications figurent sur le site.

Une autre publication, le guide pratique sur la gestion des activités de formation dans les Systèmes de Financement Décentralisé a été élaboré en décembre 2000 par le BIT et la BCEAO. Ce document vise essentiellement à mettre à la disposition des acteurs de la microfinance, des outils susceptibles de renforcer leur capacité de gestionnaire des actions de formation continue. Il se veut à la fois :

- un document de sensibilisation et d'information des dirigeants et responsables des SFD ;
- un manuel didactique et de gestion pour les agents chargés de la formation continue dans les SFD ;
- un outil de capitalisation et de vulgarisation de la méthodologie de formation sur mesure utilisée par l'ISPEC pour la formation des formateurs endogènes des SFD.

Contenu des bulletins « PARMEC Info »
Phase I (publication mensuelle)

| N° | Mois | Editorial | Dossier | N/partenaires | Billet |
|----|----------------|--|---|--|--|
| 1 | Septembre 1992 | Un nouveau bulletin pour un nouveau projet | Présentation du projet PARMEC/UMOA | Le CONACAP (Sénégal) | Entre la tontine et la banque |
| 2 | Octobre 1992 | La BCEAO et le projet PARMEC/UMOA | Réglementation spécifique sur les mutuelles d'épargne et de crédit dans l'UMOA | L'UCECB et la RCPB (Burkina) | 15 octobre 1992 – Journée Internationale des Coopératives d'épargne |
| 3 | Novembre 1992 | Le processus de concertation dans le projet PARMEC/UMOA | Mission itinérante de sensibilisation dans les pays de l'UMOA | KAFO JIGINEW (Mali) | Histoire des caisses populaires |
| 4 | Décembre 1992 | Perspectives 1993 | Principaux résultats de la mission itinérante de sensibilisation dans les pays de l'UMOA | Le FUCEC-Togo (Togo) | Harmonisation sous-régionale des outils de formation et de gestion, mise en place de mécanismes de soutien |
| 5 | Janvier 1993 | Ensemble pour la même cause | L'Action de formation dans un projet d'appui aux Mutuelles d'épargne et de crédit | CREP/COOPEC (Côte d'Ivoire) | Programmes et promotion de l'épargne |
| 6 | Février 1993 | Le contrôle dans les Institutions Mutualistes : répression ou gage de bonne qualité | Situation des Caisses d'Epargne et de Crédit dans les pays de l'UMOA | Le réseau des CLCAM/CRCAM (Bénin) | Promotion économique de la femme rurale |
| 7 | Mars 1993 | PARMEC Info et vous | Les femmes des Mutuelles d'Epargne et de Crédit | Le CICM-Sénégal (Sénégal) | Les Caisses d'Epargne et de Crédit, rempart contre les pratiques usuraires |
| 8 | Avril 1993 | La formation des Coopérateurs, action indispensable au développement des mutuelles d'Epargne et de Crédit | Programme de formation en matière de réglementation des institutions financières mutualistes ou coopératives d'Epargne et de Crédit | Le projet des caisses populaires de Zinder (Niger) | Code d'éthique de la FUCEC-Togo |
| 9 | Mai 1993 | Une réglementation sur les MEC | Projet de réglementation sur les institutions financières mutualistes ou coopératives d'Epargne et de Crédit | | Affiche du CLCAM sur la promotion de l'Epargne et du Crédit (Bénin) |
| 10 | Juin 1993 | Le processus de concertation pour l'élaboration de l'avant-projet de loi-cadre sur les mutuelles d'Epargne et de Crédit | Rôle de l'Etat dans l'émergence et le Développement de Structures Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit | Projet de développement de Coopératives d'Epargne et de Crédit Ségou (Mali) | La caisse populaire d'Epargne et de Crédit |
| 11 | Juillet 1993 | L'union fait la force | La naissance d'une fédération Nationale des Caisses : CLCAM Bénin | RIPEC (Niger) | Politique d'Epargne et de Crédit dans un réseau de caisses |
| 12 | Août 1993 | L'avant-projet de loi portant réglementation des institutions mutualistes d'Epargne et de Crédit et son décret d'application | L'avant-projet de loi portant réglementation des institutions mutualistes d'Epargne et de Crédit et son décret d'application | Le comité National de Coordination pour la promotion des Actions des Structures Mutualistes d'Epargne et de Crédit (Sénégal) | Leadership |
| 13 | Septembre 1993 | Le développement des institutions financières mutualistes viables : le fruit d'une conjonction de facteurs | Causes principales des difficultés rencontrées dans le développement de mutuelles d'Epargne et de Crédit | CECA-Lomé (Togo) | Douze idées-forces pour constituer une mutuelle d'Epargne et de Crédit |
| 14 | Octobre 1993 | La rigueur dans la gestion : condition indispensable pour le développement d'institutions d'Epargne et de Crédit saines et viables | La gestion de la liquidité dans les caisses et coopératives d'Epargne et de Crédit | Projet Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées du pays Dogon (Mali) | Affiche de la FUCEC-Togo sur le conseil de surveillance |
| 15 | Novembre 1993 | Sous le signe de la concertation | La réglementation sur les mutuelles d'Epargne et de Crédit et la protection de l'épargne des déposants | Mutuelle d'Epargne et de Crédit ADZEDZI (Togo) | Quelques indicateurs d'une bonne performance |

| N° | Mois | Editorial | Dossier | N/partenaires | Billet |
|----|---------------|---|---|--|---|
| 16 | Décembre 1993 | 1993 : une année bien remplie pour le projet PARMEC/OMOA | Les besoins de regroupement des institutions mutualistes d'Épargne et de Crédit et la constitution de réseaux | L'Institut Supérieur Panafricain d'Économie Coopérative – ISPEC (Bénin) | Vœux de l'équipe de « PARMEC Info » |
| 17 | Janvier 1994 | Statuts et règlement des institutions | Le champ d'application de la loi relative aux institutions coopératives ou mutualistes d'épargne et de crédit | CONAPSEC (Bénin) | Principes de fonctionnement des coopératives d'épargne et de crédit |
| 18 | Février 1994 | Ultime étape du processus de concertation du projet PARMEC/UMOA | Éléments du cadre réglementaire sur les institutions coopératives ou mutualistes d'épargne et de crédit | La caisse populaire d'Épargne et de Crédit TAIMAKO de Niamey (Niger) | Affiche de sensibilisation sur le contrôle démocratique des institutions mutualistes d'épargne et de crédit |
| 19 | Mars 1994 | Mission accomplie | Présentation du programme de formation du projet PARMEC/UMOA | L'Association pour le Développement de la Région de KAYA – ADRK (Burkina) | |
| 20 | Avril 1994 | La formation sur la réglementation | Modalités de création d'une institution et procédure d'agrément | Présentation de la Société Mutuelle d'Épargne et de Crédit de Hann (Sénégal) | |
| 21 | Mai 1994 | La formation suit son cours | Les organes d'une IMEC tels que prévus par la réglementation | Présentation de la Société Mutuelle d'Épargne et de Financement – SOMEFI (Côte d'Ivoire) | Tableau de synthèse des attributions des organes d'une institution |
| 22 | Juin 1994 | A l'heure du bilan | Le projet PARMEC/UMOA après deux ans | Le Mouvement Desjardins du Québec | Thèmes traités dans les vingt-deux premiers numéros du « PARMEC Info » |

Contenu des bulletins « PARMEC Info »
Phase I (publication bimestrielle)

| N° | Mois | Editorial | Dossier | N/partenaires | Billet |
|----|-------------------|---|---|---|---|
| 23 | Sept/Oct 1994 | La phase II du projet PARMEC/UMOA | La législation sur l'usure dans l'UMOA | Le CBDIBA (Bénin) | Et les proverbes ! |
| 24 | Nov/Déc 1994 | 1994 : l'heure du bilan | Aperçu de la loi portant réglementation des institutions mutualistes | L'Association des Techniciens de la Mutualité Africaine – ATMA (Sous-région) | Vœux de l'équipe |
| 25 | Jan/Fév 1995 | Le rôle de la tutelle | Les mécanismes de contrôle et le suivi des institutions mutualistes d'épargne et de crédit | Le Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique Occidentale – CEASO (Pôle régional Sénégal) | « Dirigeants : êtes-vous un atout lors des réunions » |
| 26 | Mars/Avril 1995 | A l'écoute des intervenants | Etats financiers des institutions mutualistes d'épargne et de crédit | ACEP (Sénégal) | Comité de concertation (démarrage d'une COOPEC) |
| 27 | Mai/Juin 1995 | Une participation agissante, au sein de la mutuelle ou coopérative d'épargne et de crédit | Règles d'action des coopératives ou mutuelles d'épargne et de crédit | Le programme Régional d'Appui aux Opérations d'Epargne Crédit Décentralisés – PRAOC (Sous-région) | La responsabilité légale aux termes des dispositions réglementaires |
| 28 | Juillet/Août 1995 | La formation sur la réglementation sur les mutuelles d'épargne et de crédit : un enjeu important pour le PARMEC | Les membres des organes des mutuelles ou coopératives d'épargne et de crédit | L'Association Togolaise pour la Promotion Humaine - ATPH (Togo) | Leadership des COOPEC et développement de la communauté (Le Reporter Technique) |
| 29 | Sep/Oct 1995 | La force du réseau | Avantages, constitution et fonctionnement du réseau | Le Programme d'Appui aux Mutuelles d'Epargne et de Crédit au Sénégal (PAMECAS) | Déclaration sur l'identité coopérative (ACI) |
| 30 | Nov/Déc 1995 | Meilleurs vœux pour l'année 1996 ! | Fonctions propres aux différents niveaux d'institutions et interrelations | Projet Régional de Crédit du PNUD/FENU (Sous-région) | L'Alliance Coopérative Internationale (ACI) – 100 ^{ème} anniversaire |
| 31 | Janv/Fév 1996 | Le maintien de l'équilibre financier : un impératif pour la mutuelle d'épargne et de crédit | Règles de gestion financière des mutuelles d'épargne et de crédit | Appui aux systèmes de financement (ASF) – Coopération suisse (Sous-région) | Principales contraintes des femmes face à l'accès aux produits financiers |
| 32 | Mars/Avril 1996 | La tutelle : un « facilitateur » du développement des mutuelles d'épargne et de crédit | Rôle de gestion financière des mutuelles d'épargne et de crédit | Hoss International (Côte d'Ivoire) | Quelques recommandations pour assurer le succès des programmes de crédit (Femmes au crédit) |
| 33 | Mai/Juin 1996 | L'histoire d'un projet | Rôle de la Banque Centrale et de la Commission Bancaire dans l'application de la réglementation | Programme d'Appui à la Mobilisation de l'Epargne dans la Francophonie - PAMEF (Sous-région) | Thèmes traités dans les onze derniers numéros du « PARMEC-Info » |

Contenu des bulletins « PARMEC Info »
Phase II (publication trimestrielle)

| N° | Mois | Thèmes traités |
|----|------------------------------------|---|
| 34 | Juillet/Août/ Septembre 1996 | Convention-cadre devant régir les activités des structures ou organisations non constituées sous forme mutualiste ou coopérative Assise juridique : avantages et contenu de la convention-cadre. En annexe, le projet de convention-cadre devant régir les structures ou organisations non constituées sous forme mutualiste ou coopérative - APIMEC-Sénégal Assise juridique, avantages et contenu de la convention-cadre |
| 35 | Décembre 1996 | |
| 36 | Mars 1997 | |
| 37 | Juin 1997 | Les programmes d'appui aux Systèmes Financiers Décentralisés |
| 38 | Septembre 1997 | |
| 39 | Décembre 1997 | |
| 40 | Mars 1998 | Nouvelles du projet PARMEC Institution financière de politique fiscale au Burkina Faso L'épargne dans le contexte de la microfinance Entrée en vigueur le 10 mars 1998 des instructions de la BCEAO La microfinance au centre des réflexions nationales (Bamako, Lomé) Stratégie pour la redynamisation des cadres de concertation et la mise en œuvre d'appui direct en faveur des SFD |
| 41 | Juin 1998 | NYETA MUSSOW (Projet d'Appui aux Femmes de MOPTI) PAAF MISELI (Programme d'Appui aux Activités Féminines) Rôle des l'inspection dans le développement de la microfinance au Burkina Faso Quatrième Assemblée Générale du cadre de concertation des SFD du Mali (CCSFD) Mise en place d'un groupe consultatif et d'un fonds national pour la microfinance au Mali Inauguration du nouveau siège de KFOJIGINEW Forum Professionnel de la Microfinance Synthèse du Séminaire Technique du PAMEF (Ouagadougou) |
| 42 | Septembre 1998 | Programme de formation des responsables des services de formation des SFD de l'UMOA Le Service d'Intermédiation en Crédit Rural (SICR) – Niger La Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel du Bénin (FECECAM-Bénin) La Mutuelle « ADZEDZI » dans la promotion de la Microfinance au Togo La Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Femmes (MECREF) de Niamey – Niger La Microfinance au Niger |
| 43 | Décembre 1998 | Les structures de financement décentralisées et l'Etat (Côte d'Ivoire) Autonomie des SFD en Côte d'Ivoire de 1975 à 1998 Les femmes dans la microfinance en Côte d'Ivoire L'impact sociologique de Côte d'Ivoire Mutuels d'Epargne et de Crédit La « fondation pour le secteur privé » soutient la microfinance Journée Internationale des Coopératives d'Epargne et de Crédit au Sénégal |
| 44 | Mars 1999 | Evolution des principaux paramètres des SFD dans les pays de l'UMOA entre 1997 et 1998 La microfinance au Mali Association professionnelle des Institutions Décentralisées d'Epargne – Crédit du Burkina Faso (APIDEC – BF) |
| 45 | Juin 1999 | Réglementation et contrôle des Systèmes Financiers Décentralisés : Expérience des pays de l'UMOA Le guichet microfinance pour l'Afrique de l'Ouest (objectifs, stratégie d'intervention et activités) Atelier national sur l'information financière |
| 46 | Septembre 1999 | Le contrôle des Institutions Mutualistes d'Epargne et de Crédit exercé par le Trésor Public Ivoirien Le gérants des caisses des SFD en formation Organisation de la CAS-IMEC du Ministère de l'Economie des Finances et des Privatisations (Togo) L'Association Professionnelle des Institutions de Microfinance du Togo (APIMFT) Les stocks de maïs comme garantie pour le Crédit Rural : Une expérience de la FUCEC-Togo |
| 47 | Décembre 1999 | Cinquième atelier régional des WOMEN'S WORLD BANKING (WWB) Planet Finance |
| 48 | Mars 2000 | |
| 49 | Juin 2000 | |

| | | |
|----|----------------|--|
| 50 | Septembre 2000 | Séminaire sur la surveillance et le contrôle des SFD (Côte d'Ivoire) Conférence Panafricain Coopérative « L'ENTREPRENEURSHIP ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE » (Yaoundé) Le Crédit Mutuel Sénégalais consolide son réseau Décisions d'agrément des Systèmes Financiers Décentralisés au cours du mois d'Août 2000 (Togo) Quelques éléments d'appréciation sur l'exploitation des SFD en 1998 |
| 51 | Décembre 2000 | Séminaire organisé à l'intention des dirigeants et comptables des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) de la commune de Lomé – Thème L'information financière Rapport des activités de formation sur « Mesure et Contrôle du taux de défaillance et, calcul et fixation des taux d'intérêt » (Kpalimè) Analyse des services financiers offerts par les ONG aux petites et micro entreprises (Togo) L'intégration des filles dans la vie professionnelle : Expérience de la Coopérative d'Epargne et de Crédit des Artisans (CECA) du Togo Activités des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) – Exercice 1999 Le guichet Microfinance : un des dispositifs de développement de la microfinance Réglementation sur l'usure et pratiques des institutions de microfinance Quelques éléments sur l'évolution de la clientèle des institutions de microfinance dans l'UMOA |
| 52 | Mars/Juin 2001 | 7 ^{ème} réunion du Groupe Régional Afrique de l'Institut Mondial des Caisses d'Epargne (IMCE) – Ouagadougou Séminaire régional sur la viabilité financière des Systèmes Financiers Décentralisés dans l'UMOA (Saly Portugal) Présentation du programme de recherche sur l'effet de la libération financière sur les couches défavorisées (ELIFID) L'avenir de la finance communautaire : des acteurs se prononcent Gérer la croissance des institutions de finance communautaire : la clé de la pérennité Evolution du secteur de la microfinance dans l'UMOA en 1999 |
| 53 | Septembre 2001 | Atelier de formation des formateurs sur les fonds de garantie (Dakar) Atelier de formation N°3 de l'Association Professionnelle des Institutions de Microfinance du Togo (APIMFT) Evolution de quelques indicateurs des institutions de microfinance dans l'UMOA |
| 54 | Décembre 2001 | Techniques d'élaboration d'un manuel de procédures pour un SFD Plan d'affaires d'une Institution Financière Mutualiste Lancement des activités du Programme de Développement des Services Financiers Ruraux au Niger - PDSFR |
| 55 | Mars/Juin 2002 | Atelier sur la collecte des informations statistiques (Abidjan) Forum National sur la microfinance en Guinée-Bissau (Bissau) La Tontinière Nationale (Société coopérative d'épargne et de crédit – Cameroun) |
| 56 | Sept/Déc 2002 | Table de concertation des bailleurs de fonds de la microfinance dans l'UMOA (Dakar) Réunion de concertation avec les Associations Professionnelles des Institutions de Microfinance de l'UMOA (Dakar) La COOPEC de Cocody lance le Plan d'Epargne Véhicule Entretien (PLEVE) (Côte d'Ivoire) L'Association des Professionnels des Institutions de Microfinance (APIM) du Mali La CPEC ADDACHE (Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit) |
| 57 | Mars 2003 | Atelier de formation sur les instructions de la BCEAO (Bissau) Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Agents du Secteur Public et Parapublic (MECAP) L'Association des Professionnelles des Institutions de Microfinance du Burkina Faso (APIM BF) Activités de l'Association Nationale des Institutions Professionnelles de Microfinance (ANIP-MF) du Niger |

V – Collaboration avec d'autres partenaires

Dans le cadre des échanges d'expérience avec les acteurs de la microfinance des pays hors UMOA, la BCEAO a reçu :

- en 1998 deux agents de la Banque Centrale de la Guinée ;
- du 24 au 28 septembre 2001, une délégation de la Banque Nationale du Rwanda, pour une mission d'information sur la réglementation en vigueur dans le secteur de la microfinance dans les pays de l'UMOA. Cette délégation dirigée par le Contrôleur Général à la Banque Nationale du Rwanda, était composée de quatre personnes ;
- du 20 au 22 août 2001 une délégation tanzanienne, venue s'informer sur la situation de la microfinance dans l'UMOA en général et sur son dispositif réglementaire en particulier. La délégation composée de sept membres était dirigée par la Directrice de la Microfinance à la Banque de Tanzanie et comprenait des agents et de l'Administration tanzanienne ainsi qu'un représentant des institutions de microfinance ;
- du 23 au 27 septembre 2002 une délégation tchadienne venue s'informer sur l'expérience de l'UMOA dans le domaine de la microfinance. La délégation était composée de cinq membres et dirigée par le responsable du Comité National de Concertation du Tchad ;

Ces deux dernières missions étaient encadrées par un représentant du Programme de Microfinance « AMINA » de la Banque Africaine de Développement (BAD), organisatrice de ces voyages d'études dont l'objectif était de recueillir des informations sur la réglementation des SFD au sein de l'Union.

En outre, le projet a participé entre autres à :

- une conférence régionale africaine en février 1998 à Kampala, sur le thème « L'épargne dans le contexte de la microfinance », organisée par le Ministère Français des Affaires Etrangères. Au cours de cette conférence, le projet a eu à présenter deux exposés portant respectivement sur « L'épargne dans le contexte de la politique macroéconomique : les expériences ouest-africaines et Réglementation et surveillance des SFD : l'expérience de l'Afrique de l'Ouest » ;

- un Symposium International sur « La microfinance et la promotion des micro et petites entreprises » du 12 au 14 juin 2000, organisé par les Autorités cap-verdiennes. Il avait pour objet de définir une stratégie globale de lutte contre la pauvreté au Cap-vert, en s'inspirant des expériences en cours dans d'autres pays ;

- un séjour d'information sur la microfinance en Bolivie, organisé par le CGAP à La Paz du 30 mars au 10 avril 2002. Cette mission avait pour objectif de permettre à la BCEAO de s'informer sur l'expérience de ce pays dans le domaine de la microfinance. Des rencontres avec les autorités chargées de la supervision ainsi qu'avec les responsables d'IMF ont eu lieu dans le cadre de cette visite ;

- un séminaire de perfectionnement sur la surveillance des SFD du 9 au 20 septembre 2002 au Canada.

VI - Appuis financiers (en cours de réalisation)